

Pour une vie menée dans la dignité



Petits moyens, grands effets



EPER
Pain pour
le prochain.

Avant-propos



Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'EPER et Pain pour le prochain forment ensemble une seule et même organisation : l'Entraide Protestante Suisse (EPER). Si les deux œuvres ont décidé d'unir leurs forces et de fusionner, c'est pour mieux faire face aux changements au sein de l'Église et de la société.

Ainsi, les dons qui nous sont confiés continueront d'être utilisés de façon responsable, efficace et efficiente. Quant à l'association de la politique de développement et de la coopération au développement, elle nous permettra d'améliorer l'efficacité de nos projets et de nos mesures, en Suisse comme à l'étranger.

En tant qu'œuvre d'entraide d'utilité publique, nous avons besoin de partenaires solides. Votre engagement à nos côtés nous permet de mener à bien notre mission : offrir une vie digne à tous les êtres humains. Un grand merci !

A handwritten signature in blue ink that reads "Peter Merz". The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Peter Merz, directeur



Suisse: « EPER Nouveaux Jardins » encourage l'intégration sociale des personnes réfugiées et issues de la migration.

Pour une vie menée dans la dignité

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) combat les causes de la pauvreté et de l'injustice dans plus de 30 pays. Au niveau international, elle fournit une aide humanitaire aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés. En Suisse, elle répond aux besoins des réfugié·e·s et des personnes socialement défavorisées, et s'engage pour leurs droits. Grâce à son travail de politique de développement et de politique sociale dans des domaines tels que la justice climatique, l'accès à la terre et à l'alimentation, ou encore la migration et l'intégration, l'EPER contribue à un changement systémique, en Suisse comme à l'étranger.

En Suisse



Intégration

Nous soutenons les personnes socialement défavorisées, afin qu'elles soient mieux intégrées à la société.



Plaidoyer

Nous nous engageons pour que les personnes réfugiées trouvent asile et sécurité en Suisse.



Politique sociale et de développement

Nous révélons les causes des inégalités mondiales et nous engageons pour davantage de justice.

À l'étranger



Coopération au développement

Nous soutenons les communautés rurales et les minorités dans leurs efforts pour accéder à la terre, à l'eau, à l'alimentation, à des revenus suffisants, et pour revendiquer leur droit à l'éducation, à la participation et à l'autodétermination.



Collaboration avec les Églises

Nous soutenons les membres des minorités ainsi que les personnes malades et handicapées et renforçons la cohésion et la solidarité au sein de la société.



Aide humanitaire

Nous fournissons aux personnes en grande détresse des biens de première nécessité et les soutenons dans la reconstruction des infrastructures essentielles et le rétablissement de leurs moyens de subsistance.



Roumanie : en collaboration avec la Fondation Diakonia de l'Église réformée de Transylvanie, l'EPER gère un service de soins à domicile inspiré du modèle suisse.



Brésil : Les monocultures menacent de plus en plus la diversité biologique et culturelle. L'EPER soutient les familles paysannes et les communautés traditionnelles dans le maintien de leurs moyens de subsistance.

Nos priorités thématiques

Les connaissances et l'expérience acquises dans le cadre de nos activités à l'étranger rendent légitime notre travail de politique de développement et de politique sociale en Suisse. L'EPER axe son travail sur les quatre priorités thématiques suivantes : justice climatique, accès à la terre et à l'alimentation, asile et migration, intégration.

Accès à la terre et à l'alimentation

Nous produisons suffisamment de nourriture pour alimenter l'ensemble de la population mondiale. Pourtant, plus de 800 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim. Des familles paysannes, des pêcheuses et des pêcheurs, des éleveuses et des éleveurs de bétail font partie des nombreuses personnes qui contribuent à la sécurité alimentaire mondiale. Par ailleurs, ces personnes ne reçoivent aucun soutien pour leur travail. Au contraire, l'industrialisation démesurée de l'agriculture rend l'accès à la terre, à l'eau ou aux semences de plus en plus difficile, voire impossible.

Avec ses programmes, l'EPER s'engage pour que les familles paysannes, les éleveuses et les éleveurs de bétail, ou encore les membres des communautés traditionnelles, aient un accès sûr à la terre, à l'eau et aux semences. Ces personnes doivent pouvoir préserver leurs modes d'exploitation adaptés aux conditions locales et cultiver leurs terres de manière écologique et durable afin de se prémunir contre les changements

climatiques. Elles doivent également être intégrées aux chaînes de valeur et trouver des marchés où vendre leurs produits à des prix équitables.

Sur le plan international, l'EPER met tout en œuvre pour que les droits humains fondamentaux, comme le droit à l'alimentation et à l'eau, soient respectés. Les déclarations décisives de l'ONU, telles que la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, ne doivent pas rester lettre morte. Les pays souffrant de pauvreté et d'inégalités doivent prendre des mesures afin d'encourager les petites exploitations agricoles et les méthodes d'agro-écologie. Quant à la Suisse, elle doit veiller à ce que sa politique agricole et commerciale ne porte pas atteinte aux droits des familles paysannes. Les entreprises dont le siège social se trouve en Suisse doivent respecter leurs obligations en matière de droits humains, y compris dans le cadre de leurs activités à l'étranger.



République démocratique du Congo : depuis des décennies, la population subit les conséquences des conflits armés. L'EPER contribue à améliorer les conditions socioéconomiques de la population rurale.



Cambodge : dans ce pays, les effets des changements climatiques sont tangibles. L'EPER soutient la construction de canaux, forme les familles paysannes à l'agroécologie et encourage le développement de semences locales.

Justice climatique

La crise climatique est un phénomène dramatique, dont les principales victimes sont celles et ceux qui y contribuent le moins. En effet, ce sont avant tout les populations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui subissent de plein fouet les conséquences négatives des changements climatiques : récoltes détruites par de longues périodes de sécheresse ou de fortes précipitations, précieuses terres arables qui disparaissent à cause de l'augmentation du niveau de la mer et de l'érosion croissante des sols.

Or, les principaux responsables du réchauffement climatique sont les pays industrialisés. C'est pourquoi l'EPER revendique la justice climatique : les pays contribuant le plus aux changements climatiques devraient agir davantage que les autres pour la protection du climat. Ils devraient aider les personnes des pays souffrant de pauvreté et d'inégalités à s'adapter aux conditions difficiles auxquelles elles sont confrontées.

La justice climatique passe également par la Suisse : nous devons réduire notre empreinte carbone et rendre nos systèmes économiques et nos modes de vie climatiquement neutres. C'est pourquoi l'EPER s'engage, sur le plan politique, pour la justice climatique et en particulier pour la réalisation de l'objectif « zéro émission nette » d'ici 2040. Conformément à ce qui a été convenu dans l'Accord de Paris sur le climat, le réchauffement planétaire ne doit pas dépasser 1,5 °C.

Asile et migration

Les flux mondiaux de personnes réfugiées et migrantes posent des défis de taille pour de nombreux pays et peuvent être source de grandes souffrances pour les personnes concernées : contraintes à quitter leur pays à cause de la pauvreté, de la violence ou des répercussions des changements climatiques, elles empruntent souvent des voies dangereuses et risquent d'être victimes de violations des droits humains, d'exploitation et de discriminations.

Depuis sa création en 1946, l'EPER défend les personnes réfugiées et déplacées. Aujourd'hui, l'organisation assure des services de représentation et de conseil juridique pour les personnes réfugiées et migrantes. Elle encourage, grâce à divers projets d'intégration, leur participation à la vie sociale. À l'étranger, l'EPER fournit une aide humanitaire pour les personnes réfugiées et milite pour une coexistence pacifique entre les individus déplacés et la population locale. Dans les pays souffrant de pauvreté et

d'inégalités, elle favorise les mesures de protection face aux changements climatiques, qui sont une source majeure de migration. Elle contribue, grâce à ses activités de mise en réseau et de transmission de connaissances, à la mise en place de processus démocratiques. De cette manière, elle ouvre des perspectives économiques et écologiques permettant de réduire la pression migratoire.

En Suisse, l'EPER prend position sur la politique nationale en matière d'asile, de migration et d'intégration. Elle défend, en outre, une jurisprudence qui respecte les droits humains. Ainsi, elle permet aux personnes migrantes de faire entendre leur voix.



Bangladesh : les Rohingyas ont été violemment chassés de leur pays d'origine, le Myanmar. Ils sont contraints de vivre dans des camps et dépendent de l'aide humanitaire internationale.



Suisse romande : des podcasts informent les personnes migrantes âgées, dans leur langue maternelle, sur les questions sociales et de santé qui les concernent.

Intégration

En Suisse et dans le monde, les inégalités sociales ne cessent de se creuser. Cette tendance a été renforcée par la pandémie de Covid-19. Les personnes défavorisées se retrouvent dans une situation financière extrêmement critique. Bien souvent, elles sont également stigmatisées et marginalisées par la société.

À travers près de 60 projets, dans 13 cantons en Suisse, l'EPER s'engage pour que tout le monde puisse participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique du pays. Elle soutient les personnes, d'origine suisse ou étrangère, au chômage depuis longtemps ou rencontrant d'autres difficultés sociales, afin qu'elles puissent vivre de manière autonome. L'EPER mène des programmes et des projets dans les domaines suivants : insertion professionnelle, socialisation, accompagnement au logement, langue, médiation interculturelle, petite enfance et formation des parents, âge et migration.

À l'étranger, elle aide les groupes de la population défavorisés à faire valoir et à revendiquer leurs droits. Il s'agit notamment de favoriser leur inclusion au sein de la société et du monde du travail, leur participation politique et leur accès à l'éducation, en particulier pour les filles et les femmes, les sans-terre, les familles touchées par des conflits et les minorités ethniques. Ainsi, l'EPER soutient par exemple l'inclusion de la minorité rom en Europe du Sud-Est et défend l'égalité des droits pour les communautés dalit et adibashi au Bangladesh.

Nos valeurs

La dignité de tous les êtres humains est au cœur de notre engagement.

Justice

Nous soutenons les individus et les communautés dans la revendication de leurs droits.

Autodétermination

Nous apportons notre soutien aux individus, aux familles et aux communautés afin qu'ils puissent vivre en toute autonomie.

Participation

Nous sommes à l'écoute des problématiques et des besoins des bénéficiaires de nos projets.

Respect

Nous respectons les individus et nous engageons pour une coexistence pacifique au sein de la société.

Solidarité

Nous identifions les causes de la pauvreté et de l'injustice et soutenons les personnes en grande détresse.

Aide sans frontière

Nous soutenons tous les individus, quelle que soit leur appartenance politique, culturelle, ethnique ou religieuse.

Proximité avec les êtres humains

Nous encourageons le dialogue et les rencontres.

Efficacité

Nous vérifions en permanence si et comment notre soutien permet d'améliorer la vie des personnes concernées.

Responsabilité

Nous nous engageons à faire preuve de transparence en ce qui concerne l'utilisation et les effets des fonds mis à disposition.

Notre méthode de travail

L'EPER travaille à partir des ressources et des besoins de ses bénéficiaires et associe ces derniers à la réalisation des programmes. Le personnel de l'EPER entretient un dialogue permanent avec les bénéficiaires de ses programmes, ses organisations partenaires, ses bailleurs de fonds institutionnels, ses donatrices et ses donateurs ainsi qu'avec les membres des Églises cantonales réformées.

À l'étranger, l'organisation engage principalement du personnel local et collabore avec des organisations du pays ou de la région, qui connaissent à la fois les bénéficiaires et leur environnement.

En Suisse, l'EPER possède, outre son siège principal à Zurich, des sièges dans les régions suivantes : Suisse romande, Argovie/Soleure, Bâle-Ville/Bâle-Campagne, Berne, Suisse orientale, et Zurich/Schaffhouse. Ces sièges régionaux sont chargés de mettre en œuvre les programmes et les projets suisses.

Transparence

Pour l'EPER, la transparence implique d'informer de manière exhaustive le public, les bénéficiaires et les personnes donatrices et mandantes sur son travail, ses structures ainsi que sur la provenance, l'utilisation et l'impact des ressources utilisées.

L'EPER répond aux critères de la norme Zewo. Ce label de qualité distingue les organisations d'utilité publique qui fournissent des informations détaillées sur leurs activités, tiennent une comptabilité transparente et utilisent les dons récoltés conformément au but fixé, de manière efficace et économique.



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1004 Lausanne

+41 021 613 40 70

info@eper.ch

eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5

L'EPER est certifiée Zewo. Ce label atteste que votre don parvient bien aux bénéficiaires et qu'il est utilisé de manière efficace.



**Votre don est entre
de bonnes mains**